

Mairie
de Cras

LA CRAZETTE
N°54



bonnes fêtes
aux Cralines et aux Cralins

Télévision TNT – Ce qu'il faut savoir en cas de panne

L'ANFR (Agence Nationale des fréquences) est l'établissement public chargé de la protection de la réception de la TNT reçue par voie hertzienne terrestre, c'est-à-dire par l'antenne râteau installée sur le toit de votre maison.



Un problème de réception de la télévision ?
Des questions sur les changements
de fréquences ?

RECEVOIRLANTN.FR

Vous ne recevez plus aucune chaîne ?

Si vous avez un second téléviseur : vérifiez si l'incident est confirmé. Également, demandez à vos voisins s'ils ne reçoivent pas la TNT.

Si les perturbations sont constatées sur tous les récepteurs, il s'agit d'un dysfonctionnement de l'émetteur couvrant la commune. Dans ce cas, vous pouvez contacter les services techniques de l'ANFR :

- Soit par téléphone au 0970 818 818 (non surtaxé, prix d'un appel local)
- Soit par Internet : assistance.recevoirlantn.fr en cliquant « saisir une réclamation » puis en choisissant la rubrique « Particulier »

Si la réception est correcte sur les autres téléviseurs, il s'agit d'un incident propre à votre équipement.

Votre antenne râteau a-t-elle bougé suite à un coup de vent ?

Vérifiez que les branchements de votre matériel sont bien effectués et que l'état de vos câbles est correct : pas de câble sectionné, comprimé, trop courbé, etc. Si vous utilisez un adaptateur ou un enregistreur, vérifiez également le raccordement avec le téléviseur.

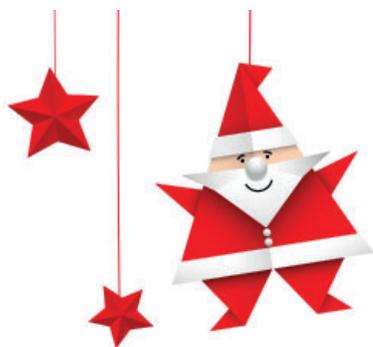
Si vous n'avez rien remarqué d'anormal, il vous faudra prendre contact avec un professionnel, qui interviendra sur votre installation.

Vous ne recevez pas toutes les chaînes ?

Ce cas est souvent vécu à Cras, surtout ces dernières semaines, où l'un des canaux de l'émetteur, celui qui diffuse France 5, M6, Arte, W9 et 6ter est souvent hors service. N'hésitez pas à contacter les services techniques de l'ANFR aux coordonnées indiquées ci-dessus.

La mise en place de la 5G peut entraîner des brouillages

Le déploiement des nouveaux émetteurs de téléphonie mobile destinés à la 5G peuvent déclencher des brouillages sur votre téléviseur. Si vous constatez cet incident sur un autre téléviseur (chez vous ou chez votre voisin), signalez-le aux services techniques de l'ANFR.



Chers habitants de Cras,

L'année 2021 touche à sa fin et nous avons le plaisir de vous adresser la 4e édition de notre journal communal qui je l'espère vous apportera information et plaisir.

Nous espérons que cette année 2021 emporterait derrière elle ce virus qui nous rend la vie difficile, qui tout simplement nous empêche de vivre. Mais non, nous devons encore une fois faire front devant cette pandémie qui n'en finit pas.

Courage à toutes et tous. Il y aura forcément des jours meilleurs. Et en attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Nous ne pourrions hélas pas organiser, pour la troisième année consécutive, et pourtant toute l'équipe municipale le souhaitait intensément, la traditionnelle soirée des vœux à la population. La prudence reste de mise. Mais rien ne nous empêchera de nous réunir dans le courant de l'année, pour le plaisir d'échanger en présence les uns des autres autour du verre de l'amitié, accompagné d'un buffet campagnard au sein duquel la pétanine, ce met local incontournable trônera en pièce maitresse.

En attendant des jours meilleurs, l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés communaux et moi-même vous souhaitons de traverser cette période de Noël, entourés de toutes celles et ceux que vous aimez.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et toute notre respectueuse amitié.

Le Maire et son équipe,

Nicole DI MARIA



SOMMAIRE

PAGE 2
INFO PRATIQUE

PAGE 3
LE MOT DU MAIRE

PAGES 4-5
COMPTES RENDUS DES
RÉUNIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

PAGES 6-7
ACTUALITÉ DE NOTRE
VILLAGE

PAGES 8-10
NOS PETITES CRASPOUILLES

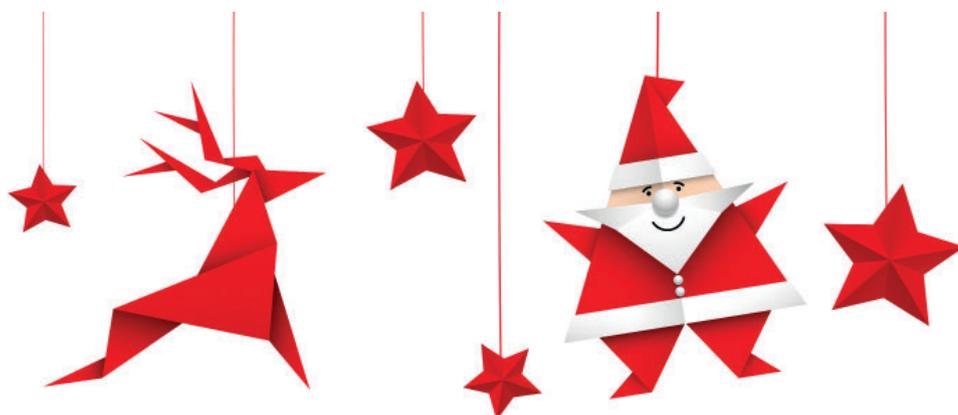
PAGE 11
CITOYENNETE

PAGES 12-13
DE MON CLOCHER

PAGES 14-15
VACHEMENT BIEN

PAGES 16-21
LA VIE DE NOS
ASSOCIATIONS

PAGE 22
NOTRE HISTOIRE



COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du 19 OCTOBRE 2021

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil. Validation du dernier compte rendu.

La Mairie

Chantal FABIANI vous accueille en Mairie **le lundi de 14h à 17h** et **le mercredi de 9h à 12h**, ou **sur rendez-vous**.

Vous pouvez également contacter la mairie par téléphone au 04 76 07 94 10 (sauf le vendredi) ou par email à : mairie.cras@laposte.net



La mairie sera fermée durant les fêtes :

- Dernière permanence 2021 le mercredi 22 décembre

- Première permanence 2022 le mercredi 5 janvier

2021-34 : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE POUR LE FINANCEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES LES MERCREDIS

La communauté de communes met à disposition des communes l'ingénierie nécessaire à l'organisation d'un accueil périscolaire les mercredis pour des enfants de 3 à 12 ans. Le fonctionnement de cet accueil périscolaire, porté par les Accueils Collectifs de Mineurs intercommunaux de Vinay, Saint-Romans et Saint-Quentin sur Isère, est assumé conjointement par la communauté de communes et la commune d'accueil, mais bénéficie plus largement aux familles de l'ensemble des communes du bassin de vie de chaque structure. Aussi, considérant que ces temps d'accueil du mercredi relèvent du champ de la compétence périscolaire qui reste une compétence communale, une convention cadre prévoit notamment que toutes les communes du territoire participent au financement du coût restant à charge au prorata du nombre d'heures par enfant de la commune bénéficiant du service. Approbation de la convention de partenariat entre Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et les communes bénéficiaires d'un service intercommunal d'accueil de loisirs périscolaires jointe en annexe.

2021-35 : PLAN LOCAL D'URBANISME et TELEVERSEMENT SUR LE GEOPORTAIL DE L'URBANISME.

Délibération adoptée à l'unanimité des voix du CM concernant l'obligation de publier sur le Géoportail de l'Urbanisme toute nouvelle version d'un document d'urbanisme, et donc la nécessité de numériser le dossier « Révision de la carte communale » et d'effectuer le téléversement de celui-ci sur le Géoportail de l'urbanisme au format CNIG. Devis présenté par Claudia CARDOSO, infographiste (38), de 1 450.00 € HT, la dépense est prévue au budget.

2021-36 : DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Après rappel de tous les points de la délibération adoptée le 15 juillet 2020 (délibération n° 2020D15) relative aux délégations consenties au Maire ainsi que l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au maire certaines des attributions de cette assemblée. Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le maire invite les membres du conseil à se prononcer sur ce point : Donner délégation complémentaire au maire, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants mentionnés à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales ; de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 8000.00 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants et modifications correspondantes (montant fixé par l'assemblée), lorsque les crédits sont inscrits au budget. Approbation du CM à l'unanimité.

2021-37 Annule et remplace 2021D20 : DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT « AGENT DE MAITRISE »

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de modifier le tableau des emplois, afin de préciser le grade du nouvel agent technique de la commune.

2021-38 : MODIFICATION DU RIFSEEP « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel »

Le conseil municipal avait décidé l'instauration du RIFSEEP, régime créé pour le personnel de la fonction publique d'état et transposable au personnel territorial qui tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. M. VIARD Bruno occupe un poste d'agent de maîtrise territorial. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la modification du tableau des cadres d'emploi.

Questions diverses :

PLU : Vu la prise de compétence «urbanisme» de la communauté de communes, au 1er juillet 2021 ; vu validation du PLU par délibération du conseil municipal en date du 19 juillet 2021 ;

Les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune :

www.cras38.fr

La Crazette reprend uniquement, sous une forme synthétique, les délibérations et points importants.



le PLU de la commune est applicable au 30 septembre 2021.

Marché local : les élus, en accord avec la municipalité de Morette qui est partie prenante, sont à la recherche d'exposants susceptibles d'être intéressés par notre site.

Fibre optique : point sur l'état d'avancement des travaux. Il semble que des travaux d'élagage soient nécessaires sur certaines parcelles.

CONSEIL MUNICIPAL du 29 NOVEMBRE 2021

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil. Validation du dernier compte rendu.

2021-39 : VALIDATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT DU SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Le syndicat scolaire intercommunal a été créé le 7 août 1985 pour les communes de Chantesse, Cras, Notre Dame de l'Osier, rejoint par les communes de Vatillieu et Morette. Le siège était fixé à la mairie de Chantesse mais actuellement, le siège se situe à la mairie de Morette et le bureau administratif pour toutes correspondances est situé à la mairie de Notre Dame de l'Osier.

Les membres du syndicat, la Préfecture ont validé les nouveaux statuts. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte et valide les statuts.

Questions diverses :

PLUi : Taxe d'aménagement

Pas de délibération concernant le maintien des taux de la taxe d'aménagement pour 2022.

En effet, pour envisager une telle modification, il est nécessaire de s'appuyer sur une étude précise des frais à engager par la collectivité pour la mise en œuvre d'une opération d'aménagements programmés.

Gestion de la Crise Sanitaire : Centre de vaccination Saint Marcellin fermé depuis le 10 novembre 2021. Réouverture en janvier dans les locaux ORIADE (ancien laboratoire d'analyses médicales). Deux journées flash sont prévues à l'initiative de l'Hôpital de ST-MARCELLIN, au gymnase du Lycée La Saulaie à ST-MARCELLIN.

Aménagements de sécurité (côté entrée sud de la commune) : test sur une période d'un mois. Une étude par le biais du CAUE sera lancée en début d'année. Prochainement, la mairie proposera une réunion avec les riverains.

Fermeture de la mairie, fin d'année : du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus.

Journal communal « la Crazette » : parution après le 15 décembre.

Vœux : en extérieur le 22 janvier 2022* - parvis salle des Fêtes (selon les conditions sanitaires).

Une confirmation sera adressée quelques jours avant la date pressentie.

Illuminations de Noël : Pose des guirlandes le 6 décembre 2021.

Curage du ruisseau : Période autorisée pour la réalisation de curage du 1er mai au 30 septembre.

Occupation des salles : un échange informel a eu lieu le mois dernier entre des élus du conseil municipal et des membres du club de karaté au sujet de l'occupation des espaces couverts de la commune. Madame le Maire rappelle que la convention signée en août dernier avec le club est toujours valable, tant que la crise sanitaire est présente. La dernière convention d'utilisation de la salle des fêtes remontant à 2014, Le Maire propose la mise en place d'un groupe de travail en début d'année 2022 pour réactualisation des statuts.

* Annulés en raison de l'évolution de la crise sanitaire



La Crazette
en ligne !

La Crazette sur Internet ? C'est possible !

Vous souhaitez consulter un ancien numéro ?

Les numéros de la Crazette, publiés depuis décembre 2010 sont disponibles sur le site communal :

www.cras38.fr

Rubrique Vie municipale – la Crazette



L'équipe de la Crazette

Responsable de la publication : Nicole Di Maria

Impression & Distribution : Mairie de Cras

Comité de rédaction : Jean-Marie Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort, Olivier Soehnen

Mise en page : Olivier Soehnen

Comité de lecture : Marité Chanal, Catherine Delacour, Laurence Fort

Contribution & Photo : Mairie, école et associations de Cras, préfecture de l'Isère, Aplomb, CEN Isère-Avenir, Le Monde, Ufolep

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Disparition

Camille DAVID

L'église de Cras était vraiment trop petite en octobre dernier pour contenir l'assemblée des personnes venues rendre un dernier hommage à Camille DAVID. Cralin «pur sucre», né en février 1928, il travaille dans la fabrication d'articles en caoutchouc à Voreppe chez Guidel Etienne, puis à Fures chez Richard Pontvert. Il se marie avec Marcelline en 1953 ; de cette union sont nés Jean-Noël, Annick, Nadine et Marie-France. Installé dans la ferme de ses parents, il possède quelques animaux dans les années cinquante, et des noyers.

Camille David fut membre du bureau du syndicat des eaux (association privée de gestion et de distribution de l'eau potable dans le village, qui céda son réseau à la commune). Il perçoit les cotisations de chaque foyer et contrôle régulièrement les réservoirs d'eau. Il participe à une mandature municipale comme conseiller et prend part à la création de l'association Amitié Rencontre en 1990.

Durant une grande partie de sa vie, il soulage, en tant que rebouteux, les douleurs de nombreuses personnes. Toujours gai, il chante aussi bien en public qu'à la maison.

Nous garderons tous un bon souvenir de cette personne affable, qui aura beaucoup donné pour les autres.

Le conseil municipal renouvelle sa sympathie auprès de sa famille et plus particulièrement son épouse.



Un cours d'eau borde ma propriété

Les propriétaires de parcelles bordées par un cours d'eau sont assujettis à un entretien régulier de la berge qui sépare leur terrain du cours d'eau.



De quoi s'agit-il ?

L'entretien régulier a pour objet principal la gestion des embâcles et de la végétation présente le long des cours d'eau. Cet entretien raisonné doit se faire de façon sélective et localisée pour ne pas dégrader ou perturber l'état écologique du cours d'eau et pour maintenir la diversité des milieux aquatiques.

Faut-il une autorisation ?

L'entretien courant d'un cours d'eau n'est pas soumis à une procédure administrative s'il est périodique et léger (tous les cours d'eau de la commune en font partie). Par contre si le propriétaire de la parcelle engage des travaux plus conséquents en utilisant des engins mécaniques, il devra se soumettre à une procédure administrative.

Est-ce une obligation ?

L'entretien des cours d'eau est une obligation du propriétaire de la parcelle attenante au cours d'eau, la propriété s'étendant jusqu'au milieu du lit du cours d'eau. Le syndicat de rivière ou de bassin versant, ou la collectivité (commune, communauté de communes) peuvent intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau.

Quand intervenir ?

Il faut intervenir lors des périodes les moins impactantes pour la faune et la flore, que ce soit pour la faune piscicole (période de migration et de frai) ou pour l'avifaune (nidification, alimentation des oisillons...). Pour les travaux sur la végétation, la période automne-hiver est la plus propice. Pour l'intervention dans le lit du cours d'eau, la période propice est l'étiage (fin de l'été jusqu'au début octobre). Les interventions dans le lit en eau sont interdites du 1er octobre au 30 avril (période de frai des poissons).

Plus d'informations en Mairie
ou sur le site www.isere.gouv

PRESERVATION DU MARAIS DE CRAS

Des richesses naturelles remarquables

Le patrimoine naturel du marais de Cras est connu depuis des décennies, que ce soit pour ses milieux naturels, sa faune ou sa flore remarquables. L'orchis à fleurs lâches pour la flore, le cuivré des marais pour les papillons et l'agrion de mercure pour les libellules font partie de ces espèces protégées qui font de ce marais un lieu privilégié pour la protection de la nature.

Le site est protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, signé en 2003, et il est labellisé « Espace Naturel Sensible » depuis 2004, préservant ainsi les habitats nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées.



Le Conservatoire d'espaces naturels Isère préserve le marais de Cras pour le compte de la commune et en concertation avec les habitants

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère intervient depuis longtemps sur le site. En concertation avec les propriétaires et sous mandat de la commune, il définit les objectifs de préservation et rédige les plans de gestion. Il rédige actuellement le plan de gestion qui couvrira une période de 10 ans, de 2023 à 2032, qui sera connecté à celui du marais de Montenas (commune de Cras, Poliénas) et de la Lèze (commune de Chantesse).

Parmi les actions de gestion menées sur le site, on peut citer la fauche pour maintenir des secteurs ouverts, ou encore laisser des zones où l'on choisit de ne pas intervenir (pour laisser vieillir un boisement par exemple). C'est la mosaïque de milieux naturels et sa complexité qui rendent le site d'autant plus accueillant pour une biodiversité toujours plus riche. Le plan de gestion tiendra compte également des conclusions de l'étude hydrogéologique qui a été menée par deux bureaux d'études en 2019-2020 et qui permet de connaître encore plus finement le fonctionnement du marais et les éventuels « points noirs » qu'il faudrait lever pour en améliorer le fonctionnement.



Les propriétaires du marais peuvent prendre part à sa préservation

En cette fin d'année, les propriétaires du marais ont reçu un courrier du Conservatoire les invitant à le contacter s'ils souhaitent participer à la préservation du marais. En effet, ils ont un rôle primordial dans la démarche car la maîtrise foncière ou d'usage (acquisition des parcelles par le Conservatoire d'espaces naturels Isère ou signature d'une convention d'usage avec le propriétaire) permet de mener des actions concrètes et pérennes pour la protection du marais et de la biodiversité qu'il abrite. C'est un préalable à la gestion et le plan de gestion sera aussi construit en fonction de cette maîtrise, qui en donnera les limites et possibilités.

Si vous êtes intéressé par la démarche du Conservatoire, que vous êtes vendeur de votre parcelle ou que vous souhaitez en savoir plus sur les conventions avec le CEN Isère ou simplement sur la biodiversité de ce beau marais, n'hésitez pas à contacter Pauline Marnat, en charge de l'animation foncière, au 04.76.48.24.49.



NOS PETITES CRASPOUILLES ÉCOLE MATERNELLE

L'HIVER ARRIVE A GRANDS PAS !

Savez-vous qui est né dans la cour de notre école ?

Un grand bonhomme tout blanc
Il est très souriant !
Avec son ventre rond
Et ses yeux en cailloux.
Ses grandes mouflés
Et sa casquette couleur charbon.



Le soleil a brillé à midi dans la cour
Nous n'avons rien retrouvé
Le bonhomme a filé !!



(Un poème revu par les élèves de la maternelle)

Décembre est le mois de Féerie et de Magie de Noël !!

Un mois tant attendu par nos petits écoliers de la maternelle. Pour égrener les jours jusqu'aux vacances de Noël, ils ont réalisé un petit calendrier. Ainsi chaque jour c'est un petit lutin, (confectionné par leurs petites mains), qui cache une surprise sous son bonnet. Ces lutins ont fait la décoration de notre magnifique sapin en bois aux différentes essences fait main et offert pour l'école. Un grand merci encore à monsieur Ganio habitant de Cras.



Les élèves de la maternelle et leur maîtresse vous souhaitent de passer de très belles fêtes !!
Et à l'année prochaine !

UFOSPORTS

VENEZ DÉCOUVRIR L'ÉCOLE DE
SPORT DE CRAS !

L'association UFOSPORTS 38 basée à Tullins propose des activités de découverte sportive pour les enfants de 4 à 10 ans. Les séances se déroulent le mercredi après-midi à la salle des fêtes de Cras.



A raison de 2 créneaux d'une heure (15h - 16h : groupe des grands / 16h - 17h : groupe des petits), nous proposons aux enfants un large éventail de pratiques sportives individuelles ou collectives. Cette activité est encadrée par une éducatrice sportive diplômée et se présente comme une passerelle entre l'école et les clubs sportifs.

Renseignements et inscriptions :

- Téléphone : 04 76 91 31 37
- Internet (via moteur de recherche) : mission locale.saint-marcellin
- Emails : ufosports38@outlook.fr ou contact@mlj-smvi.fr

NOS PETITES CRASPOUILLES ÉCOLE MATERNELLE

ATELIERS SCIENCES ET NATURE :

Combien de fois, dans la cour de l'école, avons-nous découvert des vers de terre ?

Des centaines de fois !! Nous leur faisons vivre de sacrées aventures !

Nous n'étions pas toujours très gentils avec eux et souvent on disait : BEURK !!!

Notre maîtresse nous a dit : « savez-vous que les vers de terre sont très importants pour la terre de nos jardins.... Alors soyez gentils avec ces petites bêtes ! »

Il a mis tant de temps (bis)
Le p'tit ver de terre, pour sortir de terre (bis)
Il avance tout doucement (bis)
Le p'tit ver de terre, sur la grosse pierre (bis)
La pluie, le mauvais temps (bis)
Ont l'air de lui plaire, au p'tit ver de terre (bis)
Il est vraiment content (bis)
Le p'tit ver de terre, de voir la lumière (bis)
Il mettra tant de temps (bis)
Le p'tit ver de terre, pour rentrer en terre (bis)
Alors sois pas méchant (bis)
N'écrase pas le ver, le p'tit ver de terre (bis)
(Chanson de Jean René)

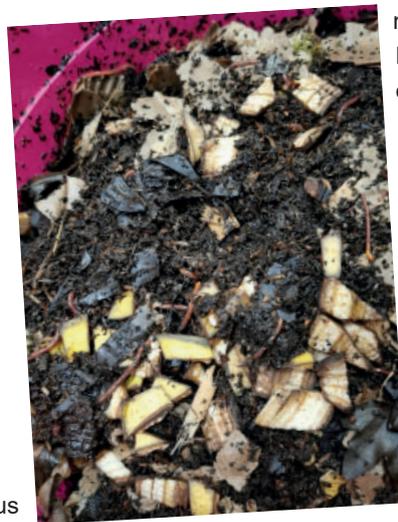
Pour mieux comprendre leur importance, nous avons fabriqué 2 TERRARIUMS transparents : afin d'observer le travail que les vers réalisaient SOUS TERRE :

- 1 terrarium rempli de : 1 couche de pouzzolane, 1 couche de terreau, 1 couche de sable...
 - 1 terrarium avec quelques vers dedans et un second sans ver (terrarium témoin)
- Ainsi, nous allons pouvoir comparer les 2 terrariums.

Dans le 1er terrarium, nous avons déposé à la surface de la terre : des feuilles mortes, des brindilles de bois ...puis humidifié la terre car le ver aime l'humidité.

Au bout de quelques jours, nous avons vu apparaître des GALERIES (sable, terre étaient mélangés) et disparaître peu à peu les feuilles mortes et brindilles.

« Très voraces ces petites bêtes ! »
A la sortie de leurs galeries on peut voir de petits tortillons de terre en surface ce sont des TURRICULES (leurs déjections).



Le ver de terre, appelé aussi LOMBRIC, n'a ni yeux, ni nez, ni oreilles, ni dents, mais une bouche.

Son corps est composé d'anneaux avec des SOIES (petits poils durs) lui permettant de s'accrocher à la terre pour avancer car il n'a pas de pattes.

Il TRANSFORME en HUMUS tout ce qu'il mange. Le lombric est un de ces petits animaux que l'on appelle aussi le RECYCLEUR ! Il est l'ami DE NOS JARDINS !

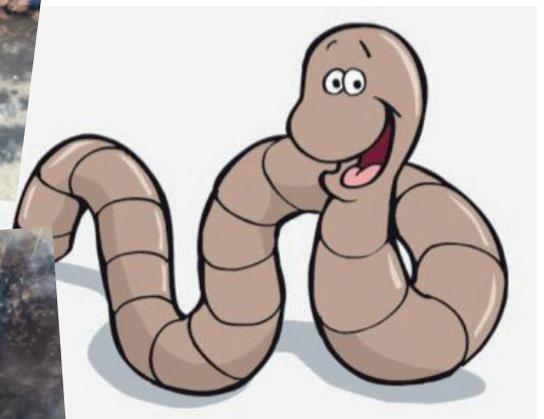
Pour poursuivre nos découvertes sur le thème du recyclage, nous remercions Franck (le maire de Morette) car il est venu nous offrir un LOMBRICOMPOSTEUR à plusieurs étages et quelques vers mais qui sont différents des nôtres : (ils sont longs / fins et rouges)

Nous avons commencé tout doucement à leur donner à manger :

Du papier (sans encre) / des épluchures / du carton / des feuilles...sans oublier d'humifier leur bac.

Au bout de plusieurs mois, nous obtiendrons un jus de compost : le LOMBRITHE nectar excellent pour les plantes ! Patience

Les vers transforment nos déchets en un vrai TRESOR pour notre jardin !



NOS PETITES CRASPOUILLES ÉCOLE MATERNELLE

Le sapin de la Maternelle retrouve la forme !

Livré il y a quelques années à l'école maternelle, ce sapin prenait de la gîte au fil de ses installations annuelles. Toute son «épine dorsale» a été revue, et c'est maintenant un tube en acier qui lui assure une géométrie parfaite !

Merci à Guido et Raymond qui ont assuré le service après-vente.



REGULONS ENSEMBLE LA PRESENCE DES CHATS

Depuis plusieurs années certains quartiers du village sont sujets à des proliférations incontrôlées de chats plus ou moins sauvages. Dans le passé, une bénévole venait au village, en lien avec la SPA (Société Protectrice des Animaux), pour saisir les chats adultes non tatoués ou «pucés» (mâles et femelles), les confier pour stérilisation à un vétérinaire agréé par la SPA, et les remettre en liberté là où ils avaient été pris.

Aujourd'hui, des problèmes de santé récurrents ne permettent plus à la personne bénévole d'assurer sa tâche : qu'elle soit remerciée pour tout le travail accompli dans toutes les communes de notre secteur. En même temps, la SPA n'est plus présente à Renage et les aides à la stérilisation ont considérablement diminué.

Au village, une famille sensible à la cause animale s'est beaucoup activée de mai à septembre pour sauver des chatons et lancer une campagne de stérilisation. Tout commence par l'arrivée d'une première portée de 4 chatons dont la mère décide d'occuper les abords d'une habitation. Une seconde portée de 6 chatons arrive en juillet, une troisième en août et la dernière fin septembre. Au total les habitants recueillent 17 chatons : ils nourrissent ceux déjà sevrés, et se démènent pour leur trouver un toit. Le centre SPA d'Uriage, des associations comme Cats à Têche, P'tits Bouts d'Chats à Eybens ou Hors des Murs à Pont de Claix accueillent ces petites bêtes, les font stériliser et tatouer, et leur trouvent un gîte. Les plus jeunes (moins de deux mois et tétant encore leur mère), peuvent être accueillis dans des familles d'accueil. Ils sont soignés, nourris, amenés chez le vétérinaire pour une visite, puis proposés à l'adoption à des particuliers.



En parallèle, se pose rapidement la question des chats adultes composés de 4 mâles et 4 femelles : ne rien faire, c'est revivre une ou plusieurs situations identiques l'an prochain (pour info, une femelle met bas 2 ou 3 fois par an). Il est donc préférable, puisque ces chats n'appartiennent officiellement à personne, ne sont pas tatoués ou «pucés», de les faire stériliser.

Deux points sont à résoudre pour mener à bien ce nouveau projet : capturer les chats et trouver un financement. Des associations proposent des cages et des «bons de stérilisation» – limités en nombre - donnant droit à des réductions chez des vétérinaires conventionnés. Les bons de stérilisation sont financés par des associations nationales comme 30 Millions d'Amis ou la fondation Bardot.

... et comme les associations locales fonctionnent avec peu de moyens financiers, les habitants du quartier ont mis la main au portefeuille pour régler partiellement 4 des 8 stérilisations.

Une belle initiative citoyenne ! Bravo à ces habitants !

centres de
vaccination

Où prendre rendez-vous afin de se faire vacciner contre le Covid dans notre secteur ?

Centre Vaccination Bièvre

1 Avenue Roland Garros, 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs

Inscription par «Doctolib» ou au 04 76 93 94 73

Centre de vaccination du CHUGA de Voiron

Nouvel Hôpital de Voiron, 34 avenue Jacques CHIRAC, 38500 Voiron

2ème étage (juste à côté de la médecine polyvalente)

Inscription par «KelDoc» ou au 04 76 76 86 18

Centre de Saint-Marcellin

Réouverture à venir en janvier dans les locaux ORIADE (ancien laboratoire d'analyses médicales), à la fin des travaux

Pharmacie du Tréry à Vinay

13 rue du 8 Mai 1945 - 04 76 36 70 30

Pharmacie Rat-Savigny à Vinay

4 rue Favot - Angle rue du Général De Gaulle - 04 76 36 70 46

Pharmacie Aubret à Tullins-Fures

Boulevard Michel Perret - 04 76 07 01 42

Pharmacie Avenir Pharma de Tullins

11 Place Jean Jaurès - 04 76 07 00 28

Pharmacie des Platanes à Tullins

53 rue du Général De Gaulle - 04 76 07 00 38

NICOLE BURRIAND

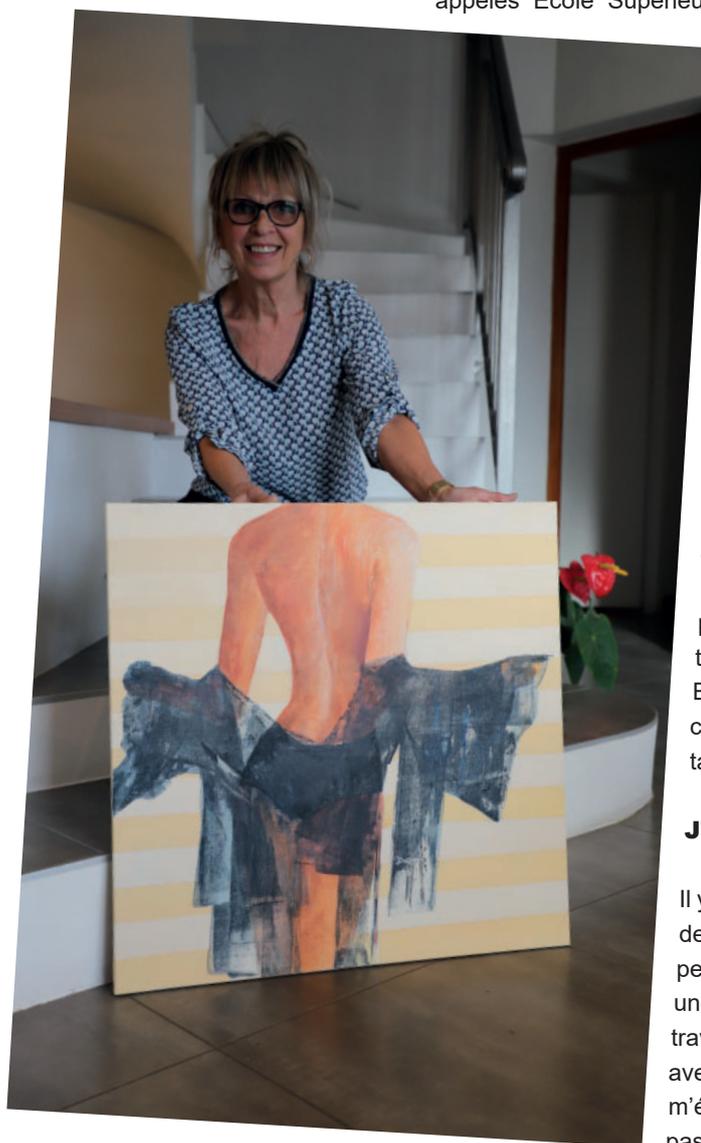


Bonjour, je suis la chouette hulotte de Cras. Je partage ma vie entre le clocher de l'église et les gros arbres du quartier. Je vis avec vous, plutôt la nuit, et j'ai le temps de voir et d'entendre ce qui se passe au village. J'ai décidé de vous présenter des gens du village, hommes, femmes, actifs, retraités, qui ont tous des vies différentes.

Aujourd'hui, je vais vous parler de Nicole Burriand, en retraite depuis quelques années. Elle habite dans le quartier du Moulin, et sa grande passion est la peinture.

J'ai toujours aimé dessiner

Nicole a toujours aimé dessiner : «quand j'étais petite et que je n'avais rien à faire, je dessinais» ... et pourtant elle a attendu la fin de sa vie professionnelle pour se lancer dans la peinture. Elle s'inscrit en 2000 à un cours des Beaux-Arts de Grenoble (maintenant appelés Ecole Supérieure d'Art et Design). Un ancien



architecte lui enseigne toutes les bases du dessin, et lui apprend l'aquarelle. Elle adhère aux techniques de ce mode de peinture, qui demande de la minutie, de la délicatesse, mais c'est surtout la transparence qui la fait vibrer. Nicole s'épanouit, s'extériorise : cette nouvelle passion lui apporte beaucoup de plaisir, l'envie de se donner à fond et de progresser. Après quelques années, elle décide de poursuivre sa passion avec une association de peinture de Saint Egrève, «pour découvrir une façon de peindre moins académique», toujours autour de l'aquarelle. Elle organise une exposition composée d'une vingtaine de tableaux.

J'ai découvert l'acrylique

Il y a 4 ans, Nicole prend la décision de découvrir un nouveau type de peinture : l'acrylique. Elle change une nouvelle fois de groupe de travail et se retrouve à Moirans avec un autre professeur : «et là je m'éclate ! A l'aquarelle il n'y avait pas de repentir ; là, la reprise est

possible et de ce fait cette technique a libéré mon geste».

Nicole consacre actuellement une journée par semaine à son art. Elle se spécialise dans les peintures de femmes et les paysages, et la surface de ses toiles a grandi avec les années. Elle travaille la plupart du temps à partir de photos qu'elle a prises, et qu'elle va interpréter tout au long de la création de son tableau, bref une entière liberté pour créer ses œuvres !

La peinture m'a beaucoup aidée

La peinture a intégré la vie de Nicole. Cette activité, qui a toujours été une passion, a beaucoup contribué pour son moral, l'aidant à franchir des caps difficiles. «Quand je peins, je ne pense à rien d'autre, je suis dans ma bulle. Je reste toujours debout pour peindre, et pourtant je ne suis pas fatiguée à la fin de la journée».

Nicole aime échanger avec ses collègues artistes (d'ailleurs elle peint la plupart du temps avec eux). Elle a eu l'occasion de donner des cours et serait prête, si l'occasion se présente, à recommencer avec des enfants (avec qui elle sait très bien communiquer), ou des adultes.

Nicole est heureuse de vivre à Cras, très proche de la nature. Ses pinceaux et ses peintures l'attendent. Nous lui souhaitons de croquer à pleines dents cette belle passion et de nous faire rêver.





CORONAVIRUS
COVID-19

POUR NOEL, RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES

vachement bien !

Ce mois-ci nous vous présentons la CHAROLAISE.



Extraits du livre « Races bovines de France », France UPRA Selection , et Institut de l'élevage, aux éditions guides France Agricole.

Site internet : <https://charolaise.fr>

Dans la prochaine Crazette, nous vous présenterons la vache de race Gascogne.

La Charolaise

Originaires du département de Saône-et-Loire en Bourgogne. C'est la première race allaitante de France, elle représente environ 20% de la totalité des vaches françaises. Elle est la référence en matière de production de viande bovine depuis plus d'un demi-siècle. C'est une race rustique, docile, et peu exigeante, de bon caractère, facile à élever.

La Charolaise est reconnue dans le monde entier pour ses qualités d'élevage et sa qualité de viande, avec en clef de voûte sa tendreté.

Comment la reconnaître ?

Sa tête est relativement petite, courte, à front large, à profil plus ou moins plat. Ses cornes sont rondes, blanches et allongées.

Ses oreilles sont moyennes, minces, et peu garnies de poils. Ses yeux sont grands et saillants, elle a de fortes joues et un large mufle.

Sa robe : uniformément blanche ou crème, sans taches. Muqueuses nasales uniformément rosées sans taches.

Son corps : poitrine profonde, dos horizontal et très musclé, reins très larges et épais, culotte rebondie et très descendue, membres courts et bien d'aplomb.

Sa hauteur : au garrot 135 à 150 cm pour les femelles ; 140 à 165 cm pour les mâles

Son poids :

- adulte: 700 à 1200 kg pour les femelles , 1000 à 1650kg pour les mâles

- à la naissance : entre 45 et 50 kg. Sa croissance va de 1.1 kg / jour pendant les 120 premiers jours et un gain moyen de 2.2 kg / jour en période d'engraissement.

L'effectif en France est de 1,6 millions de vaches charolaises. C'est la 1ère race en croisement. Sur race laitière ou rustique, le taureau charolais apporte de la vitesse de croissance, et des qualités bouchères très marquées sur les produits.

A proximité de chez nous, vous pouvez en voir sur Cras dans la ferme de Sébastien Bossan, et sur Vatilieu dans la ferme de Cédric et Max Nivollet.

Son origine :

La race Charolaise a suscité un grand nombre d'hypothèses. Pour certains, elle serait issue d'un bétail ramené des Croisades par les seigneurs de Damas, grande famille noble du sud de la Bourgogne. Pour d'autres, tel Sanson, zootechnicien français du 19ème siècle, cette race serait d'origine jurassique. Son berceau par contre fait l'unanimité, il s'agit de la vallée de l'Arconce (à mi-chemin entre Mâcon et Moulins), qui draine les régions Charolaise et Brionnaise.

La production :

Le plus de la charolaise c'est sa qualité bouchère. Dans l'ensemble de la France, en race pure, les broutards charolais de 8 – 12 mois sont vendus à 350 kg de poids vifs. Ils sont très prisés par les engraisseurs italiens et espagnols pour leurs facultés d'adaptation à la phase d'engraissement. Les taurillons sont vendus entre 15 et 18 mois à 425 kg de carcasse. Les génisses engraisées sont vendues de 24 à 36 mois, à 360 kg de carcasse en moyenne. Les bœufs mâles peuvent atteindre entre 440 et 470 kg de carcasse.

La viande charolaise est réputée dans de nombreux pays pour son goût qui allie tendreté et persillée. De plus elle est assez maigre, puisque son taux de matière grasse n'excède pas les 5% , le même taux de matière grasse que la volaille.

355 communes situées à l'ouest de la Saône-et-Loire et dans les départements limitrophes de la Nièvre et de la Loire constituent l'aire géographique de l'AOP. Il s'agit de la zone où l'élevage s'est initialement développé : le Brionnais, le Charollais, la Sologne bourbonnaise, l'Autunois, le Morvan, le Clunysois et le nord du Roannais.

Une partie des viandes est commercialisée sous signe officiel de qualité et d'origine. Notons en Bourgogne :

- Deux Labels Rouge : « Tendre Charolais » et « Charolais Terroir »,
- Une Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C) : « Bœuf de Charolles ». caractérisée par sa tenue, un grain particulier, une surface lisse, une couleur rouge vif et une texture particulièrement juteuse.
- Une démarche d'Identification Géographique Protégée (I.G.P) : « Charolais de Bourgogne » (démarche en cours)

Sa localisation géographique :

Elle est présente dans 80 pays sous tous les climats et sous toutes les latitudes.

vachement bien !



ATOUT CRAS / SECTION GYM

Atout Cras !

Malgré les contraintes sanitaires en vigueur, port du masque jusqu'au début du cours, présentation du pass sanitaire, tous les mercredis soirs, les cours de gym se déroulent à la salle des fêtes.

Cette saison, nous sommes 24 adhérents à chacun des cours. Patricia propose des cours variés et toniques pour chaque cours : gym douce-étirements et gym sportive-cardiotraining.

Les sections Loisirs et Patrimoine ont repris leurs marques cet automne, malgré des contraintes toujours prégnantes.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Atout Cras et la mairie de Cras ont une nouvelle fois participé au Téléthon. Les boulangers cralins ont confectionné la pâte, allumé le four et ont vu gonfler les pains avec ou sans céréale, des pognes avec ou sans chocolat, et des Saint Genix. Atout Cras a réalisé 80 pains et 90 brioches en 2 fournées.



Nous remercions la mairie de nous accompagner dans cette aventure Téléthon en finançant l'ensemble des ingrédients.

Et un grand merci à tous ceux qui sont venus chercher leurs commandes et ont effectué un don pour le Téléthon.

Le chèque remis à L'AFM (Association Française contre les Myopathies) qui pilote le Téléthon est de 1 250€ pour cette année 2021. Comme nous ont précisé les bénévoles coordinateurs de la section Isère de l'AFM, si l'on ramène cette somme au nombre de cralins, cralines, c'est presque 2.70€ par habitant, bien supérieur à la moyenne en France.

Au printemps 2022, nous aiderons une association humanitaire de la faculté de médecine de Grenoble qui a un projet avec le Togo. A suivre ...

Atout Cras vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère des jours meilleurs pour se retrouver tous ensemble.



Malgré la pandémie, la section « loisirs » continue quelques-unes de ses rencontres. En voici la teneur :

Fin octobre : mois dédié à l'activité personnelle «noix» pour nombre de nos participants, une quinzaine de personnes se sont retrouvées, à la salle des fêtes pour un après-midi jeux divers, balade autour du village, pétanque ; la météo étant clémente ce jour-là, tout s'est passé, dehors, sous l'auvent...

Comme d'habitude, les tartes, gâteaux ont été confectionnés par certains, d'autres apportant café et boissons.

En novembre : une sortie «Cabaret» au cabaret Le Bongo à Valence était proposée, par les cars Perraud. Une dizaine de cralins se sont inscrits pour cette journée music-hall à Valence. Animation dansante et spectacle nous en ont mis plein les yeux, le repas plein le ventre !!!! La digestion a pu se faire tranquillement dans le car !!! Pas de souci de conduite !!!!

Et de plus, chaque participant est reparti avec sa dinde de Noël !



Atout Cras !



Le 7 décembre, il a été programmé un repas au restaurant «Les Saveurs du Grangeon» à l'Albenc.

Vu la période et le coût du carburant, il ne fallait pas trop rouler !!! Nous avons fini la journée à la salle des fêtes pour une partie de belote et de scrabble.

Le 11 décembre, un groupe a profité du spectacle sur glace du Cirque de Moscou à Grenoble.

Toutes ces sorties sont « à la carte » et ouvertes à tous ceux qui en ont envie... Jeunes ou moins jeunes, intéressés par ces moments de convivialité, faites-vous connaître !

Nous vous ferons passer toutes les infos environ 15 jours avant la date programmée.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Inès GIRY au 06 89 96 79 80

ou

Anne-Marie MICHEL au 04 76 07 04 08

L'Amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire vous invite à sa 16ème vente de produits du Terroir.



Elle aura lieu le dimanche 6 février 2022 entre 9h00 et 12h00 à la Salle des Fêtes Marcel Gaillard de Cras.

Cette manifestation est soumise aux restrictions sanitaires en vigueur le jour J, et au plus grand respect des gestes barrières.

Comme à l'accoutumée, nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et des Saint-Genix et bien sûr de la pétafine.

Le bon de réservation est inclus dans la Crazette.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



LES RESTAURANTS DU COEUR



© Gaston Bergeret

Que vous ayez besoin d'aide ou que vous souhaitiez devenir bénévole, deux sites des « Restos du Cœur » sont proches de chez nous : place Jean Jaurès à Tullins (04.76.31.86.39) et 10B rue Paul Berret à Saint Marcellin (04.76.38.08.41).

Si Coluche a créé l'association en 1985 en lançant un appel à la générosité afin d'aider ceux qui n'arrivaient pas à manger, aujourd'hui l'association est active dans de nombreux domaines : aide alimentaire, les restos bébés du cœur, ateliers cuisine, logement, emploi, aide aux gens de la rue, accès aux droits et à la justice, accompagnement au budget et microcrédit, ateliers de français, accompagnement scolaire et accès à internet accompagné, culture, loisirs, sport et départs en vacances et estime de soi !!!

En effet, l'aide alimentaire d'urgence permet dans un second temps la mise en place d'un accompagnement vers l'autonomie et la réinsertion sociale.

En Isère, les restos du cœur, ce sont 998 bénévoles, 22 639 personnes accueillies, 2 709 097 repas distribués.

Parce que la vie est parfois difficile et injuste, une main tendue est nécessaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cras œuvre surtout pour les personnes âgées de la commune.

En ce mois de décembre, les personnes de plus de 80 printemps se sont vues remettre quelques douceurs locales lors d'une petite visite amicale à domicile. Les personnes de plus de 70 ans ont reçu une carte de fin d'année, avec l'espoir d'un goûter ou d'un repas partagé en 2022...

Cette année Thérèse Burriand, Jean Rozand et Maurice Mermet-Gerlat (en photo) ont fêté leurs 4 fois 20 ans !!!!

Si une personne de Cras est en difficulté, n'hésitez pas à informer le CCAS de Cras.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes, entourés de vos proches.



APLOMB

La formation à Cras, le réemploi à Saint-Appolinard

Pour rappel ou information, l'association Aplomb porte 2 activités :

- la formation à la restauration du patrimoine et à l'écoconstruction, et plus globalement des formations inscrites dans le bâti durable et écoresponsable,
- le réemploi dans le bâtiment, à travers la déconstruction sélective, la collecte et la vente de matériaux, avec l'enseigne Ecomat38.

En 2021, Aplomb a investi dans de nouveaux locaux à Saint-Appolinard. 4000m² de terrain et de grands bâtiments pour accueillir rapidement les nombreux matériaux collectés cette année sur les chantiers de déconstruction. Un bel espace de stockage et de magasin pour accompagner le développement de la filière réemploi.

A terme, l'activité de formation sera aussi dispensée à Saint-Appolinard, mais ce n'est pas pour tout de suite ! Il faut d'abord passer par des travaux de réhabilitation des bâtiments existants voire de la construction.

La plateforme pédagogique de Cras va donc encore rester bien active et accueillir encore de nombreux stagiaires !

Les enduits vont se poursuivre, les tomettes vont recouvrir les sols, l'isolation par l'extérieur de la façade nord aussi !

Plus d'actualités sur aplomb38.com.



LE GRAND SOU DES ÉCOLES DE CRAS-MORETTE



Tout d'abord, merci pour votre participation à la vente de fromages et pains du 16 octobre 2021. Grâce à vous cette vente a été un succès et nous a permis de commencer l'année scolaire avec le sourire.

La préparation des pains a été le moment fort de la journée. Sous le soleil, les novices que nous sommes, ont fort apprécié l'aide des plus expérimentés. Cette journée amicale a permis à plusieurs générations de se retrouver et de partager un savoir-faire. Merci à eux, ils se reconnaîtront. Prochaine vente en février !



Le 4 décembre, nous avons pu renouveler notre vente de sapins et le 15 décembre est prévue la livraison des produits gourmands. Malheureusement, pas de fête de Noël en raison des conditions sanitaires mais ce n'est que partie remise !

Le but du Sou est de récolter des fonds de différentes manières (adhésion, vente, manifestations...) afin que les enfants des écoles de Cras et de Morette puissent bénéficier gratuitement d'activités ou de sorties pédagogiques.

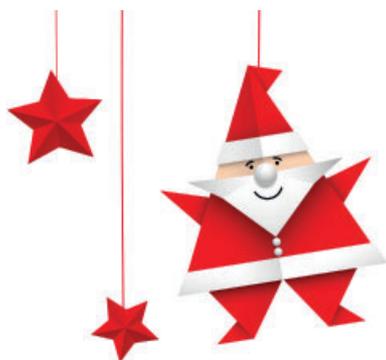
Les enfants de Morette ont d'ailleurs déjà bénéficié d'un spectacle musical composé d'un quatuor de saxophones et d'un chanteur intitulé « L'incroyable histoire du Poulet Roty » le 9 novembre 2021.

Nous espérons que 2022 nous permettra de réaliser nos projets afin d'offrir des moments de partage et d'animation pour nos villages.

Nous vous souhaitons de bien terminer 2021 et de bien commencer 2022 !

Merci de votre soutien.

L'Equipe du Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette



L'AUTRE / ASSOCIATION HUMANITAIRE À CRAS

L'association «L'autre» organise une collecte de couvertures, duvets et grands sacs à dos au profit du Samu Social de Grenoble !

Venez déposer vos dons et partager un café/goûter le 12 janvier 2022 à partir de 14h chez ISABELLE CREPIN au 95 chemin de la Combe Billard à Cras

Vous n'êtes pas disponible pour partager ce moment mais vous voulez quand même participer à la collecte ? Envoyez-nous un mail sur assoc.lautre@gmail.com

Samu Social de Grenoble (AMICI) : Cette association organise des maraudes tous les soirs, durant lesquelles des bénévoles vont à la rencontre des personnes sans abri pour accompagner, réconforter et apporter leur aide (nourriture, couvertures, orientations vers des soins ou des hébergements d'urgence...)

Plus d'infos sur l'association L'Autre : <https://assoclautre.wixsite.com/lautre>

Nous avons aussi une page facebook !

Pour nous soutenir nous avons une page HelloAsso: <https://www.helloasso.com/associations/association-l-autre>



MISSION LOCALE JEUNES

Vous avez 16 - 25 ANS et vous recherchez un EMPLOI ?

Une ORIENTATION PROFESSIONNELLE ? une FORMATION ?

Que vous propose la Mission Locale pour vous accompagner vers l'emploi ?

- A repérer les offres d'emploi qui vous intéressent
- A apprendre à présenter votre candidature, à rédiger votre CV et à préparer vos entretiens d'embauche
- A rencontrer des professionnels dans tous les domaines
- A découvrir des métiers et des secteurs d'activité
- A vous expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs...)

Vous souhaitez vous former, poussez la porte de la Mission Locale et vous trouverez :

- Un partenaire pour construire votre projet professionnel
- Une possibilité d'effectuer des stages pour confirmer votre futur métier
- Un conseiller pour vous accompagner à financer votre formation (Etat, Région, OPCO...)

Vous recherchez des solutions pour votre vie quotidienne, la Mission Locale peut vous accompagner là où vous en avez besoin :

- Logement : conseils et aides pour vous loger
- Santé : accompagnement sur divers points relatifs à la Santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale
- Mobilité : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus
- Coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie
- Justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice

Je souhaite m'engager :

- Bénévolat, engagement citoyen, service civique...

Plus d'infos :

- Tel 04 76 38 83 42. Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.
- Internet : <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>
- Email : contact@mlj-smvi.fr

Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère

Maison de l'Intercommunalité, 9 rue du Colombier à Saint-Marcellin

NOTRE HISTOIRE : 11 NOVEMBRE

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

HOMMAGE À TOUS LES «MORTS POUR LA FRANCE»

Discours de madame Geneviève Darrieussecq ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.



La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place du village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installées pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.

Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant.

En ce jour dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert Germain jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général De Gaulle, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert Germain est le porte-étendard de 1038 illustres soldats qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes.

Entretenons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.

